

Fédération des Sociétés de Chant du Valais

Verband Walliser Gesangvereine

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale des délégués du 23 mars 2024, Salle de l'Aula de la Planta à Sion

1. Contrôle des présences

Présents :

69 chœurs d'adultes, 5 chœurs de jeunes et 2 chœurs d'enfants, soit 76 chœurs représentés par 131 délégués et 21 membres du comité, membres d'honneur, invités et médias.

Excusés :

M. Mathias Reynard, Conseiller d'Etat, M. Alain Dubois, Chef du Service de la Culture, Mme Béatrice Meichtry, Présidente de la Loterie Romande Valais, MM. Amadée Schnyder, Président AMO, Jean-Pierre Salamin, Président d'honneur FSCV, Mmes Sophie Bender, Elisabeth Gillioz, Laurence Lattion, Madeleine Perret, MM. Edouard Delalay, Damien Luy, Jean-David Waeber, Adrian Zenhäusern, Stéphane Fournier, membres d'honneur de la FSCV.

2. Ouverture de l'Assemblée générale à 9h00

2.1. Souhaits de bienvenue

Le Président Laurent Bovier souhaite une cordiale bienvenue aux chanteuses, chanteurs, amis, délégués et invités.

Ses salutations et remerciements vont en particulier à la Municipalité de Sion, par son président Philippe Varone qui nous fait l'honneur de sa présence, pour l'accueil et pour l'apéritif qui suivra. Il salue et remercie les membres du Chœur des Collèges de Sion et ses amis du Chœur St-Nicolas d'Hérémece pour le soutien logistique. Ils se produiront en fin d'assemblée.

Cette rencontre nous permet de faire le point sur la vie de la Fédération et de ses projets. L'ensemble des activités présentée est le fruit du travail de toute une équipe de personnes responsables.

Le Président adresse un salut particulier à M. Christian Bohnet, président de l'ACMV, à M. Pierre-François Mettan, président de l'Association des Fêtes du Rhône, aux membres d'honneur de la FSCV qui nous témoignent leur attachement à notre cause, aux délégués de la presse et des médias, à Mme Corinna Timm qui assure la traduction simultanée.

Il remercie le Collège de la Planta pour la mise à disposition de cette salle.

2.2. Chant d'ouverture : « Santo », direction Marie Favre

Au nom du Conseil communal, **M. Philippe Varone**, Président de la Ville de Sion, accueille les délégués de la FSCV avec honneur et leur souhaite la bienvenue. Il leur présente une ville en plein essor avec un centre historique conservé et surtout un développement réjouissant, en pôles organisés, dans les domaines de la santé, l'énergie, la recherche, l'environnement, la mobilité, l'événementiel, la formation, la musique. Il relève l'importance des chœurs dans la vie locale, dans l'animation des quartiers et villages. Il remercie les chanteurs de leur énergie à faire vivre ces chorales et adresse un merci particulier à notre président Laurent Bovier pour ses 14 ans à la présidence de la Fédération et pour toutes les activités entreprises.

2.3. Nomination des scrutateurs : Mme Anne Luisier et M. Joël Theytaz

2.4. Approbation de l'ordre du jour

Les sociétés ont été informées de l'AG et convoquées en temps opportun. Selon l'article 14 des statuts, aucune proposition écrite n'a été déposée dans les délais, aucune remarque ou question n'est émise par les délégués, l'ordre du jour est approuvé.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 mars 2023 à Martigny

Le procès-verbal a été mis en ligne, aucune remarque n'est formulée. Il est accepté par l'assemblée avec remerciements à Béatrice Albasini, secrétaire au protocole.

Depuis notre dernière assemblée de nombreux amis chanteuses et chanteurs nous ont quitté.

En pensée avec tous les défunts de nos chœurs, nous leur rendons hommage par le Chant : « **Signore delle cime** », direction Alain Carron

4. Admissions – démissions

4.1. Admission : Le Chœur Valaisan des Patoisants, Sion

4.2. Démissions : La Chanson des Fougères de Châteauneuf
La Caecilia Chœur d'hommes de Troistorrents
Le Chœur des Jeunes de St-Guérin Sion
Le Chœur mixte Ste-Cécile de Liddes

5. Rapport 2022 du Comité cantonal

5.1. Rapport du Président Laurent Bovier

Chers amis,

Si l'on prend le temps d'observer les nombreuses activités proposées par votre Fédération, les nombreux services dont vous bénéficiez sans toujours vous en rendre compte, je ne peux que féliciter toute mon équipe pour l'ensemble du travail accompli cette année comme pour les nombreuses années précédentes.

L'année 2023 et jusqu'à ce jour a été source d'émotion et de travail pour tout notre comité cantonal. Emotion tout d'abord liée à une grande festivité très attendue par nos sociétés membres : la fête cantonale 2023 à Martigny. Le succès a été au rendez-vous à tous les niveaux je crois et quand bien même on peut toujours améliorer certaines choses, je tiens à féliciter encore le chœur organisateur les Dames de la Romaine pour la quantité et la qualité du travail fourni et l'excellent résultat, et aussi à tout le comité cantonal et la commission de musique qui a pu proposer une programmation riche, variée, intéressante sur 3 jours durant.

La flexibilité offerte aux participants permet à chaque chœur de pouvoir venir à la fête selon son envie et y trouver ce qui lui fait plaisir. La qualité des productions, de l'écoute du public et les conditions proposées ont souvent été relevées. Je tiens donc à féliciter et remercier aussi tous les chœurs qui ont pris part à la fête et qui l'ont fait vivre pleinement. Ces moments d'échanges et de rencontres sont aussi une manière de garder vivant et humain le chant choral, notre passion. Et j'ai donc bon espoir que vous gardiez encore longtemps un bon souvenir de cette fête cantonale à Martigny.

Une fois les festivités passées, notre comité a dû poursuivre rapidement ses efforts pour que le processus de réorganisation du fonctionnement de l'équipe dirigeante de la fédération puisse devenir une réalité aujourd'hui. Au courant de l'été, nous avons pour la première fois procédé à un engagement de personnel, nous avons donc dû faire preuve de quelques compétences de ressources humaines. L'exercice fut intéressant et surtout la qualité des candidatures nous a encouragés et persuadés d'être sur la bonne voie. Ainsi nous avons pu concrétiser l'engagement d'une administratrice pour la rentrée de la saison musicale.

En parallèle, nos différentes démarches personnelles pour trouver de nouveaux membres au comité se sont à chaque fois soldées par des échecs. Nous avons donc lancé un ultime appel en décembre pour définir les profils et le fonctionnement envisagé, de façon officielle à tous les chœurs, et à ce jour, malgré quelques réactions, la situation reste inchangée et inconfortable.

Pour autant, notre comité reste confiant et uni et surtout porté par la volonté de se battre pour les sociétés membres et de pouvoir répondre au mieux à leurs différents besoins. Les miracles ne sont évidemment pas de notre ressort, mais je n'ai pas à rougir non plus de ce qui s'est fait de très bien durant toutes ces dernières années. D'ailleurs comme il s'agit ici de mon dernier rapport, je vous propose un bref bilan non exhaustif de certains moments importants que j'ai vécu ces 14 dernières années à la tête de la Fédération.

J'ai eu la chance d'être plongé immédiatement dans le bain puisqu'à peine nommé j'ai pu vivre de l'intérieur les derniers mois d'organisation de la fête cantonale 2010 à Fully. Cette expérience m'a permis aussi de très vite connaître beaucoup d'entre vous.

Ces premières années de présidence auront été particulièrement intenses. Plusieurs projets Relève ont été menés en parallèle : Chœur Valaisan des Jeunes, Chœur en Herbe, Frapp' festival, tout en proposant pour les adultes un Air de Montagne ou l'exercice des Concerts en Quatuor.

En 2013, pour éviter de m'ennuyer, je me suis pleinement investi dans le processus de rapprochement de toutes les sociétés du Haut-Valais réunissant ainsi les Céciliennes de l'OCV à nos sociétés du VOG. La fusion s'est concrétisée par un groupement de 80 sociétés dont 60 sont membres de la Fédération alors que nous n'en comptons 18 avant. C'est là aussi qu'on voit qu'une préparation de fête cantonale peut être stimulante car nous étions proches de vivre la fête cantonale de Brig en 2014, elle réunira le plus grand nombre de sociétés adultes sur un événement avec une forte participation du Haut-Valais. L'occasion personnelle aussi d'avoir vécu durant 2 ans des séances régulières du CO avec une belle équipe menée par celle qui est aujourd'hui présidente de la Confédération et d'avoir une connaissance très fine du monde choral Haut-valaisan.

2014 sera une année éprouvante pour moi puisqu'accompagné de mon prédécesseur Yvan Studer et persuadés tous deux d'avoir raison, nous avons renversé le comité de l'USC laissant apparaître une situation malhonnête et désastreuse que nous soupçonnions. Heureusement, depuis les choses sont revenues à bonne situation. En parallèle et par amitié pour les excellentes relations que nous avons avec l'ACMV, j'ai présidé l'organisation d'un festival de fanfare un mois après la fête cantonale de Brigue.

Les choses s'installent ensuite plus dans la durée mais les équipes commencent à changer et surtout à diminuer. Nous maintenons le cap de nos activités. En 2016 j'ai le bonheur de me marier avec une musicienne de talent mais surtout une merveilleuse personnalité qui m'inspire encore chaque jour.

Tout cela nous mène en 2018 avec la fête cantonale des Côteaux du Soleil. Pour la première fois une fête qui ne s'organise pas dans une ville mais sur plusieurs villages. La volonté de montrer que différents concepts sont possibles en laissant de la flexibilité aux organisateurs souvent peu nombreux à accepter la charge de travail que cela représente. La fête fut différente mais belle et une réussite aussi. Content de tout cela, je prends la présidence du Conservatoire cantonal en parallèle.

2019 ma famille s'agrandit avec l'arrivée de notre première fille. Mes disponibilités commencent à diminuer car la volonté de pouvoir accompagner la famille est importante pour moi.

2020 commence un vrai calvaire pour moi et je crois ne vous l'avoir jamais véritablement dit. Comme pour chacun de vous, le monde qui se croyait solide et intouchable s'est révélé d'une fragilité déconcertante. Une pandémie arrive et le monde culturel se retrouve à terre, interdit, presque dénigré. Comme chacun de vous je me retrouve seul à découvrir à chaque conférence de presse ce qui pourrait arriver et dans les 10 minutes qui suivent, je me retrouve seul à devoir vous dire ce qu'il vous est interdit de faire ou non. Le monde bénévole et amateur ne méritait pas de devoir traiter cela mais nous n'avons pas eu le choix et pour les relations avec l'Etat, tout d'un coup les faïtières étaient particulièrement utiles.

Tout a été annulé durant longtemps, les sociétés ont été marquées, certaines ne s'en remettront pas. L'engagement bénévole devient une notion de responsabilité et plus seulement de plaisir et de développement. La donnée est différente.

2022 j'accueille une deuxième fille au sein de ma famille. Mes disponibilités disparaissent presque complètement. J'assume l'essentiel des engagements, rien de plus. Je décide de m'engager à fond pour la fête de Martigny reportée d'une année tout en annonçant mon départ.

2024 Je prends congé de vous chères sociétés membres, chers présidents, chers directeurs avec le sentiment de gratitude de vous avoir rencontrés, de vous connaître, de vous respecter et soyons honnête de vous aimer. Je suis heureux et fier de ce que j'ai pu accomplir et de toutes les équipes avec qui j'ai eu l'occasion de travailler. Tout n'est pas un succès, mais l'essentiel est ailleurs. Nous avons fait vivre cette Fédération et d'autres la feront vivre encore longtemps avec la volonté de transmettre le goût du beau, le goût de chanter !

Je vous souhaite à tous le meilleur pour la suite, de belles émotions dans vos sociétés respectives et vive le chant choral !

Reconnaissants de son énorme engagement, touchés par son message empreint d'émotion, de bienveillance, de gratitude et de respect, les délégués font une belle ovation à notre Cher Président.

5.2. Commission Communication – Carmen Bender

Suite au départ du responsable de commission, le poste de la communication est resté vacant.

Notre réorganisation a privilégié l'engagement d'une administratrice, Mme Carmen Bender qui a débuté son activité le 1^{er} octobre 2023 par la gestion du site internet, de la base de données des chœurs, des réseaux sociaux et de la communication générale de la FSCV (mailings, inscriptions en ligne, sondages).

Carmen remercie le comité de son accueil, elle se présente à l'assemblée et commente ses activités à ce jour :

- **Site Internet et concept graphique**

- **Mise à jour d'éléments de développement** : présentation de la page d'accueil, organisation, actualités (recherche de chefs de chœur, événements)
- **Base de données** : recherche de chœur selon mots clés

Elle rappelle l'accès donné aux chœurs au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe. Elle relève l'importance d'annoncer les changements de direction et de présidence, d'effectuer les modifications sur le site ou de l'informer à l'adresse : admin@chanter.ch

- **Réseaux sociaux**

- **Page Facebook de la Fédération** :
Pour faire une publication, il suffit de taguer la FSCV et elle sera partagée

- **Communication de vos informations (concerts et recherches de chef-fes de chœur)**

- Via Facebook
- Actualités sur la page d'accueil
- Votre page personnelle sur le site de la Fédération

- **Nous contacter**

- Via le formulaire sur le site internet : <https://www.chanter.ch/fr/contact-2097>
- Par mail : admin@chanter.ch

- **Résultat du sondage des chœurs du Valais romand**

66 chœurs ont répondu

Il a été rempli à 47% par le comité, 35% par le chef de chœur, 12% par le président, 6% comité et chef

Synthèse :

- **La FSCV est nécessaire pour 98,4%** (nécessaire 74.2%, plutôt nécessaire 24,2%)
- **Prestations les plus utiles** (dans l'ordre) :
 - Promotion de la relève des chanteurs et chefs de chœur
 - Réalisation de grands événements (fête cantonale, festivals)
 - Offre de formations
 - Promotion du chant dans toute sa diversité et lobbyng (politique, églises, public, etc.)
 - Développer la visibilité sur internet et sur les réseaux sociaux
- **Prestations moins utiles**
 - Création et entretien des réseaux (cantonal, groupement, fédéral)
 - Soutien et conseil au niveau administratif, organisationnel et dans l'engagement de musiciens

Carmen Bender, notre nouvelle administratrice, est remerciée par des applaudissements.

5.3. Commission de Musique

Le président Laurent Bovier fait un bilan de l'année écoulée, centrée principalement sur la fête cantonale. Il adresse un chaleureux bravo et un grand merci au Chœur de dames La Romaine.

- **Mai 2023 : 31^e Fête cantonale de chant à Martigny**

Des moments forts de la fête, riches de très beaux concerts, d'émotions, d'une belle visibilité pour la relève avec la participation de 8000 enfants

- Journée des enfants : ateliers et aubades ont animé toutes les places de la ville
- 8 ateliers choraux de styles variés,
- Concerts devant jury et aubades dans la ville
- Concours, élément novateur, saine émulation, musique de qualité
- Cérémonie œcuménique chantée par l'assemblée, émotion

- **Présentation de la Commission – Marie Favre, présidente**

Gabrielle Terrettaz

Responsable des projets « relève » et des activités dévolues aux enfants et aux jeunes
Représentante du Valais au sein de l'ASCEJ

Alain Carron

Responsable des formations
Président de l'Association Valaisanne des Chefs de Chœur (AVCC)

Marie Favre

Présidente de la commission de musique de la FSCV
Responsable du catalogue *Musica Vallensis* et de la relation avec les éditions *Henry Labatiaz*
Coordnatrice du camp d'été *Un Air de Montagne* et des projets ponctuels

- **Formations organisées par la Commission de musique**

Alain Carron, persuadé que le futur passe par la formation, a proposé en début d'année 2024 :

- **Cours de pose de voix en petit groupe, 5 x 45' avec un professeur de chant :**
Soit, 4 professeurs, 70 participants dans 2 lieux (Sierre, Sion). Peu d'inscription dans le Bas-Valais
- **Initiation à la direction, 5 x 120'**
Annulé pour cause de manque d'inscriptions, 1 seule personne

- **Formations envisagées pour la suite**

Les dates seront données en début de saison, avec un rappel quelques semaines avant le début des différents cours :

- **Cours de pose de voix en groupe**
- **Initiation à la direction**

- **Activités AVCC 2023-2024**

Alain remercie Christine Rossier, Mathieu Constantin et Jean-David Waeber qui ont pris congé du comité. Il présente un programme annuel varié de formations et de découvertes.

- **14 octobre 2023 Médiathèque de Sion**
Assemblée et journée de formation avec Robin de Haas sur la coordination respiratoire (70 part.)
- **4 février 2024 – Maison de la Musique à Martigny**
Journée de formation pour chefs de chœurs de jeunes et d'enfants avec Catherine Fender
- **16 mars 2024 – Editions Henry Labatiaz**
Journée de découverte des éditions avec Grégoire May, Janique Cheseaux et Mathieu Constantin.
- **2 novembre 2024 – Lieu à définir**
Assemblée générale et journée de formation avec Gonzague Monney, cours de direction
- **Février 2025 – Projet / envie à venir pour la jeunesse**
Découverte du répertoire pour chœur d'enfants à la Médiathèque cantonale
Formation « comédie musicale », comment aborder ce répertoire avec un chœur

- **OCV - Oberwalliser Chor- & Cäcilienverband**

Laurent Bovier relève les excellentes relations avec la partie germanophone. Le groupement du Haut-Valais organise beaucoup d'activités et des formations présentées dernièrement en assemblée annuelle, à consulter sur le site. Un arrangement financier a été conclu pour leurs frais de formation.

- **Autres activités pour la promotion de l'art choral en Valais**

- **Un Air de montagne :** camp d'été pour les adultes, stoppé par le Covid, il va renaître en 2025
- **Chœur en Herbe :** camp d'été pour les jeunes de 15 à 25 ans, bons échos du camp 2023, « Chante autour du monde », nous remercions Charles Barbier, directeur.

Il aura lieu du 14 au 20 juillet 2024, sous la direction de Céline Grandjean, directrice et compositrice, co-directrice de la Fête des Vignerons. L'invitation est lancée aux jeunes.
Joëlle Carron a accepté d'apporter une aide pour cette organisation, un comité sera créé.

- **35^e Fêtes du Rhône, 5-6-7-8 septembre 2024**

Pierre-François Mettan, président, présente cette rencontre comme une grande fête de la francophonie, qui associe culture et science, économie et politique, rapproche la France et la Suisse.

Organisées depuis 1926, à Sierre en 1948 et 1969, à Monthey en 1984, Port-Valais-Bouveret en 1997, elles auront lieu cette année au fil du Rhône dans les trois régions du canton :

- **Monthey**, 5 et 6 septembre, colloque scientifique : « **Le Rhône comme frontière et trait d'union** »
- **Viège**, 7 septembre, fête populaire : « **Die Nutzung der Rhone / L'usage du Rhône** »
- **Sion**, 8 septembre, **un spectacle musical**, « **Le Chant du Rhône** », à 10h à la Ferme Asile, **Création d'un oratorio** par Damien Luy, Elisabeth Gillioz et Adrian Zenhäusern.
- **Domaine des Iles, grande fête dès 11h**, manifestation officielle avec Arles, ville invitée d'honneur.
Une vingtaine de chœurs de tout le Valais chantant la tradition musicale du Rhône, des animations pour les enfants et des activités pour tous, 10 stands (CREALP ; HES-SO, UNIL, Canton de Genève).
Dès cet automne, 20-25 pièces en français et en allemand sur le thème du Rhône seront mises au répertoire pour les chœurs.

Laurent Bovier tient à exprimer toute sa gratitude à tous les membres du comité cantonal et des commissions, à tous les autres membres qui ont participé aux différents travaux des commissions. C'est grâce à toute cette belle équipe qu'ensemble, avec vous tous, la Fédération poursuit les objectifs fixés.

6. Comptes de l'exercice 2023

Aurélie Génolet, trésorière, présente les comptes de l'exercice 2023

Pertes et Profits

Recettes : cotisations, subventions et FC 2023 (Loterie Romande, USC, Etat VS)	CHF	168 966.25
Dépenses : formation, musique, ateliers FC 2023, frais administration et bancaires	CHF	138 779.31

Bénéfice de l'exercice	CHF	30 186.94
-------------------------------	------------	------------------

Bilan total au 31.12.2023	CHF	405 799.51
----------------------------------	------------	-------------------

Fonds étrangers :

Créanciers et transitoires	CHF	4 067.48
Capital Camp	CHF	6 410.97

Provision Relève et projets	CHF	69 489.78
Provision Fête cantonale	CHF	60 000.00

Fonds propres	CHF	265 831.28
Capital	CHF	235 644.34
Bénéfice de l'exercice	CHF	30 186.94

Commentaires de Laurent Bovier : la Loterie Romande nous avait un peu malmenés en 2021 et 2022. Pour 2023, elle a pleinement soutenu les activités musicales de la fête cantonale, les activités courantes de formation et le soutien à l'art choral. L'Etat du Valais nous accorde un soutien régulier chaque année.

Les frais de musique à notre charge pour la Fête cantonale se montent à environ 80 000.- frs. Grâce à notre part de 25% au résultat de cette fête, nous pouvons présenter un exercice positif. Le président félicite et remercie le Chœur la Romaine pour cette belle fête et pour sa réussite financière.

7. Rapport des vérificateurs de comptes et adoption des comptes 2023

La Fiduciaire Bender à Martigny, organe de révision, a transmis son rapport.

Après vérification des comptes, elle constate que l'exercice 2023 boucle par un bénéfice de CHF 30'186.94 et le bilan fait ressortir une fortune de CHF 265'831.28. Sur la base de ces éléments, elle propose d'approuver les comptes 2023 tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par mains levées et acclamations.

Laurent remercie l'assemblée de sa confiance et Aurélie Genolet, trésorière, pour son excellent travail.

8. Budget 2024

Recettes : cotisations, subventions Loterie romande et Etat du Valais, intérêts	CHF	47 050.00
Charges : formation et musique, frais d'administration (salaire et comité)	CHF	68 800.00
Excédent de dépenses	CHF	21 750.00

Cotisation 2024

La cotisation FSCV pour l'année 2024 reste à 4.50 par choriste.
La cotisation USC augmente et passe de 6.- à 7.- par choriste.
La cotisation SUISA est augmentée à 4.30 par choriste

Notre budget est complètement dépendant des soutiens obtenus et nous laisse chaque année dans le souci de devoir absorber une perte avec notre réserve ; sur la durée ce n'est pas viable.

Le budget 2024 et le montant de la cotisation annuelle sont approuvés à l'unanimité par mains levées. Le président remercie Aurélie et lui souhaite plein succès pour cette année.

9. Election de l'organe de révision

Il est désormais nécessaire de recourir à des réviseurs agréés, notamment pour la Loterie romande. Chaque année, nous devons formellement nommer le réviseur. Notre choix se porte si possible sur un fiduciaire en lien avec le monde choral, ce qui est le cas de notre réviseur actuel.

Nous proposons de reconduire la Fiduciaire Bender de Martigny.

L'assemblée approuve cette décision par acclamation.

10. Démission du comité cantonal et nominations

Laurent Bovier remercie les membres sortants et prend congé de ses fonctions au comité.

Michel Barras

Il quitte notre comité au moment où il a quitté sa fonction de président de l'UCC, en novembre 2023. Président du groupement durant 17 ans, Michel s'est engagé pour le monde choral et a notamment contribué à redéfinir depuis plusieurs années les activités en charge de la Fédération et celles attribuées au groupement, évitant doublons ou fausses concurrences.

Président du comité d'organisation de la fête cantonale 2018 aux Côteaux du Soleil, il a connu de l'intérieur le travail de la fédération cantonale et celui des organisateurs. Cette fête a montré qu'un rassemblement différent, adapté aux possibilités locales est envisageable, ce fut un succès.

En reconnaissance de son travail, **Michel Barras est nommé membre d'honneur** de la Fédération par de chaleureux applaudissements et reçoit un présent de la main du président.

Béatrice Albasini

Le poste de secrétaire est connu pour être l'un des rôles clés et prenant dans tout comité. Je tiens à relever ici la qualité sans faille et l'incroyable efficacité de Béatrice bien au-delà des PV, mais aussi des contrats d'engagements et les nombreuses missions qu'elle prend vite à bras le corps pour que tout soit réglé vite et bien comme il faut.

Elle avait quitté une première fois son rôle dans le comité et avait été nommée membre d'honneur.

Quand il a été nécessaire de retrouver une secrétaire opérationnelle tout de suite, je l'ai contactée et elle a répondu favorablement immédiatement, pour le temps de ma présidence et de trouver une solution pour la pérennité de la fédération.

Je tiens à renouveler mon remerciement à Béatrice pour toutes ces années de collaboration fantastiques. Elle mérite vos applaudissements et une petite attention en ce jour.

Laurent Bovier, votre serviteur, président de la Fédération depuis 2010, a géré de son mieux cette merveilleuse entité durant 14 ans, vécu de l'intérieur 4 fêtes cantonales avec succès, a pris part à tous les festivals régionaux durant cette période, évidemment de nombreuses séances de comité, de commission de musique, de représentation notamment avec la présidence du Conservatoire quelques années, auprès de l'USC aussi dont son sauvetage en 2014, un nombre de sociétés affiliées toujours solides malgré des démissions mais aussi un grand succès dans le Haut-Valais.

J'ai toujours essayé d'être au plus juste pour défendre les sociétés membres quelles que soit leur niveau, leurs ambitions, le nombre de membres et tout ce qui fait que chaque société de chant est profondément unique. J'ai défendu les intérêts de nos activités de pratique culturelle amateur ayant parfois la chance de recourir à des professionnels soit dans le cadre de la direction chorale ou dans les accompagnements musicaux.

Durant cette période de présidence, je me suis marié, et j'ai accueilli au sein de ma famille 2 petites filles. Le tout sous vos yeux telle une famille bienveillante ce dont je vous suis reconnaissant.

Je prends congé ce jour de mes fonctions au sein du comité et ne me présente donc pas pour un nouveau mandat comme annoncé il y a deux ans. Je laisse donc dès ce jour le soin au nouveau comité de vous représenter et de vous proposer les meilleures options pour le futur du monde choral en Valais.

A ce jour, nous n'avons personne pour reprendre tous ces postes et si nous avons réussi par le passé à absorber quelques départs en chargeant la barque pour ceux qui restent, cette fois c'est mission impossible.

L'engagement d'une administratrice n'enlève en aucun cas la nécessité de trouver de nouveaux membres pour le comité cantonal qui va devoir réduire ses prestations et se concentrer sur un rôle de stratégie et de coordination et moins opérationnel que ces dernières années.

Merci pour votre confiance.

Marie Favre adresse un message de remerciements à notre Cher président Laurent Bovier :

Dix fois, vingt fois, cent fois. La même scène, toujours. L'un ou l'autre d'entre nous, agité d'un vent de panique ou d'un élan de colère fait part à Laurent de son sentiment. Il faut dire qu'en près de quinze ans, les problèmes n'ont pas manqué et se sont succédé avec une insoupçonnée variété : le chef d'un atelier de fête cantonale se voit contraint de renoncer au projet ; une facture explose soudainement la première estimation ; la réservation d'un lieu n'a pas été faite correctement alors que plusieurs centaines de choristes sont attendus...

Mais dix fois, vingt fois, cent fois, la réponse de Laurent, elle, n'a pas varié.

D'abord, un bref silence. Puis, avec un sourire en coin et l'œil pétillant, ces mots lancés : « et bien c'est simple, on va faire comme ça ». Cette phrase résume à elle seule la présidence de Laurent : celle d'un homme hautement pragmatique, qu'aucune adversité n'effraie et qui assure, sans jamais se départir de son sourire et de son sang-froid, la bonne marche des opérations.

Cette efficacité impressionnante, embrasée par un amour profond pour l'art choral, en a stupéfié plus d'un. Merci Laurent ! Durant toutes ces années, tu as insufflé à notre Fédération ton énergie, une énergie calme mais décidée, qui sait précisément ce qu'elle se veut et entraîne tout le monde à sa suite. Omniprésent, infatigable, tu nous as représentés au niveau suisse, chaque fois que cela a été nécessaire. Tu as été le leader de notre comité directeur. Tu as assisté à toutes les séances de notre commission de musique. Enfin, ne négligeant jamais ce qui fait la raison d'être de notre faitière, tu as assisté à tous les concerts auxquels il t'a été possible, parcourant le Valais de haut en bas et de bas en haut, t'assurant une connaissance remarquable de notre terrain choral. Grâce à toi, Laurent, de beaux projets ont vu le jour, la passion du chant a perduré « par chez nous » et le découragement n'a jamais eu le dernier mot. Merci !

Face à ton calme olympien de faux tranquille, les éléments eux-mêmes se sont déchaînés. Avec le recul, je me demande en effet si la crise du COVID n'a pas eu lieu uniquement pour tenter de venir à bout de la résistance nerveuse de Laurent. Si cette hypothèse se vérifie, les examinateurs ont dû être déçus : car là encore, malgré la tourmente, notre président s'est révélé entreprenant, et solide comme le roc. Sans relâche, il a cherché à défendre les intérêts des chœurs et des chefs mis grandement en péril par la situation tant sanitaire que politique. Il a couru d'un rendez-vous à l'autre pour trouver des réponses concrètes à apporter aux problèmes nombreux créés par cette tragique pandémie. Ton soutien a été précieux, ton dynamisme et ta réactivité admirables. Pour cela aussi, merci Laurent.

La Fédération des Sociétés de Chant du Valais a eu une chance infinie de pouvoir compter sur quelqu'un comme toi, durant 14 ans. Nous te sommes reconnaissants pour tout ce que tu as fait pour nous et t'assurons que notre amitié t'accompagnera bien au-delà de ce jour.

Car, nous le savons, tu cultives le sens du partage et le goût de l'amitié. Sous ta chemise impeccable bat un cœur de chair. Nous sommes bien placés pour le savoir : c'est notre Fédération, là encore, qui en a révélé le grand potentiel de chamade. Célibataire fringant lorsqu'il reprend la présidence de la Fédération, Laurent rencontre son épouse dans le cadre enchanteur d'une fête cantonale de chant. Oh, il n'a rien dit, pudique et discret, mais on l'a vu tout chamboulé, des sourires nouveaux sur la figure, une légèreté inédite dans la démarche. S'en sont suivi un mariage, des naissances. La création d'une famille rayonnante et inspirante. Te voir évoluer ainsi dans ta vie d'homme a été pour nous aussi source de joie, Laurent. Nous te souhaitons tous de profiter désormais plus pleinement de cette vie de famille si importante pour toi.

Nos vœux et notre gratitude t'accompagnent – une salve d'applaudissements pour Laurent Bovier !

Avec reconnaissance et émotion, Laurent Bovier est nommé Président d'honneur de la Fédération par une longue ovation et reçoit un présent en remerciement de 14 années intenses à la présidence.

11. Réorganisation du comité cantonal et Nominations statutaires

Force est de constater que la réorganisation de notre comité cantonal est nécessaire. Or même si à court terme, l'exercice est un peu contraint faute de combattants, il peut s'avérer être une véritable opportunité pour le fonctionnement futur de notre faïtière. Cela fait d'ailleurs 2 ou 3 ans que nous travaillons à ce modèle et nous n'avons pas attendu cette assemblée pour prendre un certain nombre de mesures.

A l'image de ce qui s'est fait en précurseur à Fribourg et qui comme chez nous, se met en place dans plusieurs autres cantons avec des Fédérations comportant de nombreux membres, il s'agit de pouvoir proposer un engagement au sein du comité pour des activités stratégiques tout en laissant le côté opérationnel soit à un professionnel administratif, soit à des prestataires externes spécifiques selon les besoins.

Dans l'analyse il faut aussi voir 2 réalités du terrain qui nous conduisent sur cette voie. Tout d'abord la difficulté un peu partout et à tous les échelons de trouver des bénévoles qui s'engagent dans des comités. Et quand une société a eu de la peine à trouver son propre comité, elle ne veut pas que les membres partent sur l'échelon régional du groupement, voire l'échelon cantonal encore plus prenant.

Ce constat est clairement objectif et ne se veut en rien une critique envers nos membres, même si cela met tout de même en difficulté les faïtières.

Deuxième constat, le fonctionnement de la Fédération sur ces 120 ans d'existence est celui d'une hiérarchie pyramidale classique avec un président très fort qui s'appuie sur une secrétaire efficace et un comité solide mais qui n'a pas la vision globale. Cela a pour conséquence, sur mon expérience des 14 dernières années, que le comité décide de lancer tel ou tel projet mais ce sont toujours ces mêmes personnes qui se retrouvent à les mettre en place et à défaut, le président. Cela a bien fonctionné, mais trouver actuellement une personne prête à sacrifier des journées entières de travail pour le fonctionnement d'une association amateur d'activités de loisirs est utopique. Je n'ai aucun regret de l'avoir fait mais c'est irréaliste aujourd'hui.

Nous souhaitons donc vraiment proposer un modèle qui change des structures en place localement et rend l'activité du comité intéressante, créative et lien de bonne relation pour nos sociétés membres. Le travail qui en découle incombera à une ou des personnes rémunérées pour le faire et tout le monde va trouver son compte. Je laisse une fédération avec des finances solides, cela devrait aider à la bonne implantation de ce modèle.

Dans ce cadre et comme annoncé en assemblée l'année dernière, nous avons procédé à l'engagement d'une administratrice avec un taux d'activité à 20%. Je tiens à dire que ce processus a été très intéressant avec beaucoup de candidatures de qualité. Il y a donc un réel intérêt dans ce secteur. Nous avons retenu la candidature de Carmen Bender et l'avons engagée l'automne dernier. Nous avons déjà remarqué que pour le comité il s'agit d'un vrai bol d'air dans son fonctionnement, il est raisonnable de l'envisager déjà comme un point positif pour la suite. Carmen étant engagée par la Fédération, elle ne fait pas partie du comité mais travaille évidemment en soutien, voire comme élément moteur de suivi des dossiers.

Si l'équipe s'agrandit et ce sera la première mission du nouveau comité, nous sommes convaincus que le succès sera au rendez-vous. Il faudra donc rapidement concrétiser des vocations au comité et à la Commission de musique.

Comme la proposition de ce jour ne satisfait pas parfaitement aux statuts, nous proposons que cette situation soit une période transitoire qui débouchera sur des nominations permettant de respecter les statuts, ou à terme de modifier les statuts pour être conforme à un fonctionnement que l'on trouve aussi dans beaucoup de structures économiques modernes qui ne sont pas toujours liées à un grand patron qui fait tout mais à une équipe de direction avec des fonctions bien assumées selon des compétences spécifiques.

Je me dois aussi d'être très clair. Nous n'allons pas ouvrir la discussion sur ce point aujourd'hui ni attendre des candidatures. Si des personnes intéressées à nous rejoindre se manifestent, elles prendront contact au plus vite avec le comité qui va vous être proposé maintenant ou avec l'administratrice car il est essentiel pour nous que les personnes puissent collaborer avec l'équipe en place et cela ne se décrète pas en assemblée mais lors d'une séance de travail à venir de notre comité. Nous avons vécu l'expérience dernièrement d'une personne intéressée mais qui n'a finalement pas souhaité s'engager aujourd'hui. A regret pour nous, mais cela signifie qu'il existe probablement d'autres candidats futurs.

Dans le cadre des élections statutaires, nous allons vous proposer d'élire en bloc le comité proposé par l'équipe actuelle. Comme aucun candidat au comité n'est candidat à reprendre la présidence aujourd'hui, nous n'allons pas élire de président de la Fédération.

A la demande du comité et pour faciliter aussi des problématiques de signatures et autres je me suis engagé durant la période transitoire à rester à disposition du comité comme consultant externe gratuit en fonction des besoins et de garder aussi certaines signatures à court terme notamment pour les questions financières.

Voici le comité cantonal proposé pour ces 4 prochaines années :

- Fabien Albasini
- Aurélie Genolet
- Marie Favre
- Isabelle Knubel (présidente OCV)
- Valérie Guigoz (présidente GSCBV)
- Un représentant du comité collaboratif de l'UCC
- Un représentant du comité du GSCVC

L'assemblée nomme le comité cantonal proposé par mains levées, à l'unanimité et avec applaudissements en guise de remerciements pour leur engagement.

Le président est serein sur ce choix et espère de nouveaux membres ; l'objectif est de compléter l'équipe par 3 personnes selon les profils recherchés et annoncés en décembre à tous les chœurs.

12. Divers

Nous devons trouver un organisateur pour la prochaine fête cantonale en 2027, dans le Valais central si possible, pour respecter le tournoi établi.

La Fédération vous adressera un mail avec des documents joints (USC, Fête cantonale, etc.) pour vous faciliter la vie de ces prochaines semaines.

13. Remerciements et Conclusions

En notre nom à tous, le président Laurent Bovier remercie la Municipalité de Sion pour l'apéritif, Mme Corina Timm pour la lourde tâche de traduction, les membres du Chœur St-Nicolas pour l'organisation.

Ses remerciements et sa reconnaissance vont à tous les membres des Comités et des Commissions, aux Groupements régionaux et à leurs Commissions de musique.

C'est grâce à leur formidable engagement que la Fédération peut offrir autant de projets intéressants, qu'elle peut soutenir l'ensemble de ses membres et collaborer avec les multiples instances : l'Association Valaisanne des Musiques, le Conservatoire cantonal de musique, les Associations romandes de chant et leurs Commissions de musique, l'Union Suisse des Chorales, l'ASCEJ et l'AGACH.

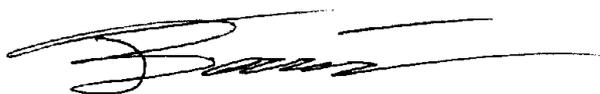
Un grand merci à chacune et à chacun pour sa participation, sa discipline et sa patience.

Chantez et soyez heureux !

Merci de votre attention.

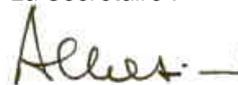
Avant l'apéritif, nous avons le plaisir d'écouter une sympathique aubade du Chœur Saint-Nicolas d'Hérémece et du Chœur des Collèges de Sion. Un grand merci pour ce moment de bonheur.

Le Président :



Laurent Bovier

La Secrétaire :



Béatrice Albasini